



La lettre aux Thourisiens

Novembre - décembre 2023 – N° 156

Compte-rendu de conseil municipal

Séance du 15 décembre 2023

Acculturation des Elus et co-construction d'une charte de gouvernance en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Mme Bablee, urbaniste, a été missionnée par Roche aux fées communauté pour une formation sur le PLUi décomposée en 3 phases : une phase de sensibilisation des élus à la démarche, une phase de formation collective en co-construction sur 3 sessions et une phase de co-construction d'une charte de gouvernance.

L'objectif est de permettre à l'ensemble des élus municipaux de comprendre les enjeux qui vont se poser aux territoires et qui vont nous obliger à repenser nos politiques d'aménagement en favorisant les réflexions intercommunales et les outils pour y faire face, notamment le PLUi. Si les maires et les adjoints à l'urbanisme sont assez bien sensibilisés à ces enjeux, ce n'est sans doute pas le cas de toutes les équipes municipales. C'est pourquoi, pour lever les craintes et interrogations des élus, il est nécessaire d'expliquer auprès de chaque équipe communale les tenants et les aboutissants d'une prise de compétence sur le PLUi et de ses répercussions à la fois pour les communes et pour l'intercommunalité, en visant la préservation de la cohésion intercommunale.

Chaque élu a pu faire part de ses appréhensions, ses attentes, et ses envies vis-à-vis d'un éventuel PLUi.

Mme Bablee incite les élus à se saisir de l'opportunité que peut représenter un PLUi pour mener à bien une stratégie de territoire en concertation avec les élus des communes avoisinantes comme cela a déjà été fait pour le Plan Local de l'Habitat.

(suite p 2)

La Mairie et l'agence postale seront fermées les samedis 23 et 30 décembre 2023. Nous vous remercions de votre compréhension.

Marché de Noël

Le marché de Noël de Thourie s'est tenu le samedi 9 décembre en salle Pavie. Cette année, une trentaine d'exposants était présente et a occupé tout l'espace des 2 salles du bâtiment. La scène, quant à elle, était dédiée aux activités pour enfants avec un atelier créatif et une pêche à la ligne tenue par l'équipe de l'APE.



De nombreux artisans créateurs, commerçants et associations se sont joints aux producteurs locaux afin de proposer une grande diversité de produits et d'articles. Du côté de la restauration, des boissons chaudes et froides étaient proposées, ainsi que des soupes, des galettes-saucisses ou encore des repas cuisinés dans le food-truck, à l'extérieur.

L'opération « décorer un sapin tous ensemble », menée par le Conseil municipal des jeunes, a été très appréciée (voir p 2).

Le grand nombre de visiteurs n'a pas facilité le stationnement du traîneau du Père Noël qui a fait son apparition en fin de matinée. Panier de friandises en main, celui-ci a fait le tour du marché avant de prendre place dans son fauteuil et de poser pour quelques jolies photos avec les enfants.



Bravo et merci à tous d'avoir fait vivre ce beau marché de Noël !

Attention : pas de marché les samedis 23 et 30 décembre 2023

La cérémonie des vœux de la municipalité se déroulera à la salle Pavie le dimanche 14 janvier 2024 à 10 h. Tous les habitants de la commune y sont cordialement invités, particulièrement les nouveaux Thourisiens et les participants au concours des maisons fleuries.

Conseil municipal (suite)

Décision modificative du budget principal

Le conseil valide la décision modificative du budget principal de 273.06 € pour prendre en charge la subvention d'investissement liée au changement de logiciel du syndicat d'urbanisme.

Autorisation de liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP2024

Le conseil municipal autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2023 dans la limite de 324 823.57 € (25% des crédits inscrits au BP 2023).

Réhabilitation de l'ensemble immobilier du centre bourg

Phase 1 : les travaux de couverture sont terminés. La pose des menuiseries est programmée pour le mois de décembre. Les cloisons suivront.

Phase 2 : l'appel d'offres a été lancé début novembre pour une validation des offres lors du conseil du 26 janvier 2024.

Le conseil sollicite une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2024 pour un montant maximum de 224 000 €.

Lutte contre les déchets abandonnés diffus

CITEO est une entreprise privée, à but non lucratif, spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers. Titulaires d'un agrément d'Etat, ils répondent, pour leurs entreprises membres, à l'obligation en matière de prévention et de gestion des déchets d'emballages ménagers.

Il est proposé au conseil de signer une convention pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus. Citeo reversera aux communes de moins de 5 000 habitants 0.90 € / habitant / an et 3.20 € / habitant / an aux communes de plus de 5 000 habitants. Cette différence s'explique par une étude menée à l'échelon national, montrant des coûts plus importants liés aux dépôts sauvages pour les communes de plus de 5 000 habitants (investissements dans des outils de propretés : engins mécaniques, outils de collectes, etc...) et plus de déchets abandonnés également de part une typologie d'habitat plus dense.

Les élus s'interrogent sur la différence importante de rétribution entre les communes de plus de 5 000 habitants et celles de moins de 5 000 habitants mais acceptent la convention proposée par Citeo.

Informations SMICTOM

Le déploiement du tri obligatoire des biodéchets à partir du 1^{er} janvier 2024 verra l'installation progressive de sites de composteurs partagés sur la commune. Le SMICTOM proposera une réunion sur Thourie au cours du 1^{er} semestre 2024. L'objectif est de déterminer les sites d'implantation des composteurs partagés et d'identifier les bénévoles qui pourront se charger du suivi.

Renouvellement contrat d'entretien des extincteurs

Le conseil retient la proposition de location-maintenance sur 10 ans proposée par Normé Vitaufeu.

Remise en état du préau de l'étang

Les devis de remise en état du préau de l'étang ont été réceptionnés et transmis à l'assurance pour évaluation du montant qui sera remboursé.

Demande de gratuité de salle par l'association des Jeunes agriculteurs

Considérant les soucis rencontrés lors de la location de la salle Pavie par l'association des Jeunes Agriculteurs du canton de Retiers le 25 novembre dernier, le conseil refuse d'octroyer la gratuité de la salle pour cette manifestation.

Vente d'une portion de la voie communale N° 106 dite de la Pilais et du chemin d'exploitation N° 228 à la Connellerie

Des précisions sur la configuration des lieux sont nécessaires pour permettre au conseil de se prononcer sur le souhait d'acquisition par les riverains d'une portion de la voie publique desservant la parcelle YA0005.

Accès parcelles B0145, B0144, B0142 et B0720

Le conseil valide l'achat d'une portion des parcelles B0144 et B0145 à 0.35 € / m², frais de notaire à notre charge et frais de géomètres partagés.

Infos diverses

Marché de Noël : les exposants présents dans la petite salle ont signalé un nombre de visiteurs plus faible par rapport à la grande salle et le sentiment d'être mis à part. Le nombre d'exposants sera donc limité pour l'édition 2024 afin de grouper tous les exposants dans la grande salle. Par ailleurs, les bénévoles qui étaient chargés du rangement n'étaient pas tous présents.

Prochain conseil municipal : 26 janvier 2024

Conseil municipal des jeunes

Une partie de la nouvelle équipe du CMJ, composée de 9 membres (Mya Auvray, Izia Besnard, Louise Guibert, Paolo Leplat, Gabrielle Mathis, Kalyane Moulin, Elyne Perrigault, Thomas Rativel et Titouan Renoult), était présente lors du marché de Noël de Thourie, le samedi 9 décembre, pour son action de « décorer un sapin de Noël tous ensemble ».

Ce projet intergénérationnel s'adressait à tous les visiteurs du marché qui le souhaitaient. Ainsi, de nombreuses décorations offertes par les participants ont été accrochées dans le beau sapin qui sera visible jusqu'à mi-janvier sous le porche de la salle Pavie.

Bravo aux membres du CMJ pour cette belle idée, et ce bel esprit de Noël avant l'heure !

La prochaine réunion du CMJ aura lieu le 20 janvier 2024.



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

A Thourie, la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 s'est tenue le dimanche 19 novembre. Les sapeurs pompiers de La Couyère et le chef de centre, l'adjudant-chef Éric Janvier, et le Major Levavasseur de la brigade de gendarmerie de Janzé, étaient tous présents pour cet hommage. La Marseillaise a été chantée par une dizaine d'élèves de l'école Pablo Picasso accompagnés de leur enseignant, et membres du CMJ. La présence de tous les conseillers municipaux a été très appréciée.

Merci aux participants et à la fanfare de Martigné-Ferchaud pour leur présence.



Agenda

Samedi 23 et 30 décembre : pas de marché / Mairie et agence postale fermées

Dimanche 14 janvier 2024 à 10 h : vœux de la municipalité. Salle Auguste Pavie

Samedi 20 janvier à 20 h 30 : spectacle humoristique des troupes de théâtre « Les Décalés » et « Troup'ASKAYA ». Voir page 4. Salle Pavie. Entrée publique payante

Mercredi 24 janvier de 17 h à 17 h 30 : animation « la tête dans les histoires » avec Fanny Corbé, pour les enfants de 3 à 6 ans. Médiathèque de Thourie.

Mardi 6 février de 10 h 30 à 11 h 15 : animation « Bébés lecteurs en musique » avec Fanny Corbé, pour les enfants de 0 à 3 ans. Médiathèque de Thourie

Samedi 23 mars : spectacle de chants marins « L'Air Haleur »

Dimanche 15 septembre : randonnée vélo-piétons

Ecole Pablo Picasso

Cross du collège

Le 10 novembre, les CM1 et CM2 de l'école se sont rendus au collège La Roche aux fées à Retiers pour participer au cross du collège. Aux côtés des élèves de Retiers, Coësmes, Martigné-Ferchaud et le Theil de Bretagne, ils ont couru pour soutenir les Restos du cœur. Une belle initiative, favorisant également le lien école-collège. Bravo aux élèves pour leur implication et à nos 4 champions thourisiens pour leurs prouesses!



Présentation du prix Tatoulu



Le 14 novembre, toute l'école a accueilli Thierry Mousset, libraire et conteur à Laval. M. Mousset est passé dans chaque classe pour présenter la sélection de livres du prix Tatoulu. Comme tous les ans, c'est un événement très attendu par les enfants. Tantôt il nous fait rire, tantôt il nous surprend mais c'est toujours un moment d'émerveillement pour les plus jeunes comme pour les plus grands tant la mise en scène du conteur est pleine d'humour et d'énergie !

Les ateliers périscolaires

Animés et encadrés par Stéphanie, agent communal, les ateliers menés sur les temps périscolaires permettent aux enfants de laisser libre cours à leur imagination et créativité.

Cette année, les réalisations faites par les enfants s'accordent au projet d'école sur la thématique « voyage autour des continents ». Dernièrement, les différentes créations se sont concentrées autour du thème des fêtes de fin d'année et de la fête des lumières de Retiers.



Les Décalés : ils remettent ça !



La « Troup'ASKAYA » de Pancé et les humoristes de Brie « Les Décalés » ont tellement pris de plaisir au printemps qu'ils ont décidé de renouveler le mandat.

Toujours plus fous, toujours plus drôles, il aurait mieux valu pour le sérieux qu'ils ne se rencontrent jamais...

Mais même pas peur. Voilà la battle lancée, et les coups vont pleuvoir !

Le président trouvera une parade au chômage, un père cherchera un nom pour son futur enfant, l'émission des chiffres et des lettres ne vous paraîtra plus jamais monotone...

Entre saynètes comiques et sketches déjantés, cette soirée est une promesse de rythme et de rire, des antidotes à l'ennui.

Ne ratez pas ce grand combat d'humour, et réservez vite vos places par email à bankableprod@gmail.com ou par téléphone au **02.99.47.35.81**. Rendez-vous le samedi 20 janvier 2024 à 20 h 30 en salle Auguste Pavie à Thourie.

Entrée publique : 7 € / gratuit pour les moins de 16 ans.



J'AI BESOIN D'UNE CONSULTATION CHEZ UN MEDECIN

J'ai des symptômes
Ce n'est pas une urgence vitale*

Mon médecin est absent/indisponible dans les 24/48 heures ou je n'en ai pas

Moi ou un professionnel de santé appelle le **02 51 84 03 52** du lundi au vendredi 9-19h samedi : 9-12h

Une consultation m'est proposée chez un médecin du territoire

*En cas d'urgence vitale ou de besoin la nuit ou le Week-end, contacter le 15 ou le 116 117

REPUBLICQUE FRANÇAISE
ARS
L'Assurance Maladie
CPTS ATLANTIQUE NORD LOIRE

Plus d'informations sur : <https://cpts-anl.fr/>

Association Thourie animations

L'association Thourie Animations a pour mission de récolter des fonds pour financer intégralement le feu d'artifice le samedi suivant le 14 juillet sur les abords de l'étang. L'équipe est composée de 9 bénévoles actifs. Nous avons pris la décision d'arrêter d'organiser les bals le dimanche après-midi (4 par an). Pour combler ce manque à gagner nous avons décidé d'organiser une soirée moules-frites avant le feu d'artifice.

Pour une première édition nous avons été victimes de notre succès ! Effectivement un grand nombre de personnes s'est précipité pour réserver sa place sous les chapiteaux derrière le préau de l'étang. La météo nous a été favorable pour recevoir les nombreux gourmands venus passer un bon moment avant le feu. Ensuite est venu le tir du feu et ce fût une explosion de couleurs. Bien sûr que la soirée ne pouvait pas se finir comme cela et nous avons assisté à une foule déchainée sur le son du DJ. Nous pouvons dès à présent vous annoncer la prochaine soirée moules-frites et feu d'artifice le samedi 20 juillet 2024.



Nous souhaitons également remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont aidés pour la soirée moules-frites et feu d'artifice ainsi que pour la soirée choucroute. D'ailleurs nous organisons en mars 2024 une soirée remerciements pour se retrouver autour d'un repas.

Nous recherchons toujours des futurs membres pour étoffer l'équipe pour continuer à faire vivre cette belle association qui n'a pour but que de faire briller vos yeux lors du feu d'artifice...

Membres du bureau : Mme Guillet Sophie, présidente, Mr Nogues Julien, secrétaire, Mme Levêque Evelyne, trésorière, Mme Cardet Annabelle, vice-trésorière, Mr Fresnel Lionel, Mme Bordier Réjane, Mr Feru Yannick, Mr Touly Eric, Mr Lebreton Anthony, membres actifs.

L'équipe de l'association Thourie Animations vous souhaite une belle année 2024 !

Le Club du bon accueil

Les gants exfoliants tricotés et vendus par des membres bénévoles du Club du bon accueil de Thourie ont permis de récolter la sommes de 100 € qui sera reversée au profit du Téléthon.



L'association tient à remercier ses bénévoles pour leur participation à cette action.